

Si l'on aperçoit que l'animal ait des coliques violentes lors des déjections, et que les matières soient sanguinolentes, on doit administrer les remèdes qui sont propres à la dysenterie.

La diarrhée a lieu aussi après l'administration de purgatifs trop violents : dans ce cas, elle peut avoir des suites fâcheuses, et il convient d'avoir recours au vétérinaire.

Le bœuf est également sujet à la diarrhée, et elle reconnaît les mêmes causes que celles que nous avons indiquées en parlant de la diarrhée du cheval ; elle est quelquefois dangereuse si on la néglige. Il importe donc beaucoup aux cultivateurs d'en distinguer l'origine, afin de la modérer, de l'arrêter, d'en prévenir les suites fâcheuses, en administrant les remèdes convenables.

Dans la diarrhée qui survient ordinairement au bœuf pour avoir mangé du foin, de la paille moïe ou gâtée, etc., et qui dure plusieurs jours avec amaigrissement sensible, outre les aliments de bonne qualité et le son mouillé avec du vin qu'on doit lui donner, il est bon de lui faire prendre quelques breuvages d'une décoction d'orge grillée, moulu et arrosée avec du vin rouge ; après quoi, il convient de le purger seulement avec deux onces de fenilles de séne, sur lesquelles on jettera environ deux onces d'eau bouillante, et une once de sel végétal. Si après l'usage de ces remèdes la diarrhée ne s'arrête pas ; si l'animal devient triste, s'il est dégoûté, il faut avoir recours aux astringents.

La diarrhée attaque aussi les moutons, et en fait périr un grand nombre ; une indigestion, une nourriture trop humide, peu propre à rétablir les forces de l'animal, ou gâtée, ou moisie, qui altère les sucs digestifs et débilité l'estomac, en sont les causes ordinaires.

Lorsque la diarrhée n'est point accompagnée de fièvre, de dégoût, de tranchées ou d'autres accidents, on doit la regarder comme un bénéfice de la nature, et ne pas s'empressez de l'arrêter. On la laissera donc durer trois à quatre jours ; après quoi, il faudra donner de temps en temps à l'animal de l'eau de riz, ou bien un gros de thériaque dans un demi verre de bon vin.



AVIS AUX ENTREPRENEURS.

On recevra à ce Bureau, jusqu'à SAMEDI, le 25^{me} jour de SEPTEMBRE prochain, des soumissions cachetées, adressées au soussigné, et endossées "Soumission pour Travaux, Etang du Nord," pour l'exécution de certains travaux à Etang du Nord, Îles de la Magdeleine.

On pourra voir le plan et le devis en s'adressant à Charles Bourque, Ecr., Etang du Nord, au Bureau de la douane, Picton, N. E., ainsi qu'au Bureau de la Marine et des Pêcheries, à Québec, et s'y procurer des formules de soumission imprimées.

Les soumissionnaires sont avertis que l'on ne prendra leur soumissions en considération que si elle est faite sur les formules fournies par le Département, et signées de leur signature véritable.

On devra envoyer avec la soumission un chèque de Banque, accepté, pour une somme égale à cinq par cent du montant de la soumission, lequel chèque demeurera confisqué si la personne refuse de remplir le contrat sur demande de ce faire. Si la soumission n'est pas acceptée, le chèque sera remis au soumissionnaire.

Le Département ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Par ordre,

S. CHAPLEAU,
Secrétaire.

Département des Travaux Publics, }
OTTAWA, 24 Août 1880

Sous presse et devant paraître en Janvier 1881 :

LOVELL'S GAZETTEER

OR

BRITISH NORTH AMERICA.

Cet ouvrage contient la description la plus récente et la plus authentique d'au-delà de 7,500 cités, villes et villages

des provinces d'Ontario, Québec, Nouvelle-Ecosse, Nouveau-Brunswick, Terre-Neuve, Ile du Prince-Edouard, Manitoba, Colombie Anglaise et du territoire du Nord-Ouest ; de plus des informations générales puisées aux sources officielles, concernant le nom, l'étendue, etc., de plus de 1,800 lacs et rivières. Cet important ouvrage contient aussi un tableau des routes et chemins montrant la proximité des stations de chemin de fer, des havres de mer, de lacs et de rivières, avec des cités, villes, villages, etc., des différentes provinces ; ce tableau est d'une utilité incalculable. Une carte très-bien coloriée du Canada est jointe au volume, dont l'éditeur est M. P. A. Grossby qui a été assisté dans la rédaction par plusieurs écrivains.

On sollicite des souscripteurs et l'on demande des agents.

Prix de l'ouvrage : \$3 payables à la livraison.

JOHN LOVELL & FILS, Imprimeurs.

Montréal, 14 août 1880

EXPOSITION

AGRICOLE ET INDUSTRIELLE DE LA PUISSANCE

Ouverte au monde entier, aura lieu en la Cité de Montréal,

Commençant Mardi le 14

ET SE TENANT

VENDREDI, 24 SEPTEMBRE 1880

SUR LE

TERRAIN DE L'EXPOSITION,

Avenue Mont-Royal, Mile-End

0000

Pour la liste des Prix et Blancs d'entrée dans le DÉPARTEMENT AGRICOLE, s'adresser à GEORGES LECLERC, Ecr., Secrétaire du Conseil d'Agriculture, Montréal, ou aux Secrétaires des Sociétés d'Agriculture de Comté ; pour le DÉPARTEMENT INDUSTRIEL à S. C. STEVENSON, Ecr., Secrétaire du Conseil des Arts et Manufactures à Montréal.

Le temps fixé pour recevoir les entrées est comme suit :

Animaux, instruments d'agriculture, produits agricoles et de la laiterie, SAMEDI, 4 SEPTEMBRE.

Manufactures, beaux arts, ouvrages de dames, etc., SAMEDI, 25 AOUT.

Pour plus amples informations, s'adresser aux sous-signés.

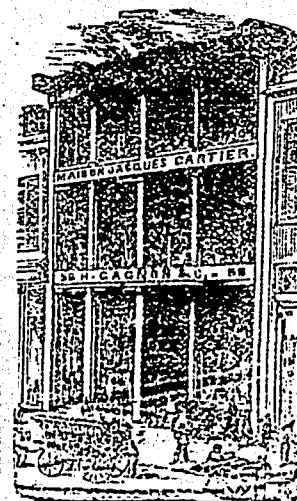
S. C. STEVENSON, Montréal,
Secrétaire du Conseil des Arts et Manufactures.

GEORGES LECLERC, Montréal,
Secrétaire du Conseil d'Agriculture, P. Q.

MAISON JACQUES CARTIER

NO. 58,
Rue de la Couronne,

ST. ROCH, QUEBEC.



Rue de la Couronne,
ST. ROCH, QUEBEC.

NO. 58,